

Faits marquants

Comme l'année précédente, 2019 est une année compliquée pour les forêts, exposées de nouveau à un climat instable et marquée une fois de plus par des phénomènes jugés exceptionnels. Après un hiver relativement doux et sec, puis un printemps contrasté, les deux épisodes caniculaires estivaux (fin juin, puis fin juillet), associés à une intense sécheresse, constituent les faits les plus marquants. Un automne plus conforme aux moyennes annuelles offre un peu de répit et les pluies permettent progressivement la recharge des sols.

Déjà affaiblis par une année 2018 peu favorable à leur croissance, les peuplements forestiers du Grand Est apparaissent vulnérables dès le printemps 2019 et plusieurs crises amorcées vont se confirmer.

Durant l'année écoulée, les événements et les phénomènes les plus fréquemment signalés et répertoriés par les Correspondants-Observateurs et les permanents du Pôle, sont les suivants :

- une crise épidémique du **scolyte de l'épicéa** qui prend une importance sans précédent, se généralise à la majorité des pessières de la région et déstabilise toute la filière ;
- des **dépérissements de hêtres**, multi factoriels, qui impacteront particulièrement les peuplements anciens ;
- des **rougissements de sapins**, s'accompagnant d'une mortalité importante, dans le massif vosgien et le Jura alsacien ;
- l'expansion de la **processionnaire du chêne**, qui se confirme dans quasiment toute la région ;
- la progression de la **cécidomyie du douglas**, dont les attaques sur pousses de l'année, couplées aux conséquences des stress hydriques répétés, fragilisent les plantations ;
- des **défoliations**, parfois importantes mais localisées, causées ici par le **bombyx disparate**, ailleurs par le **hanneton forestier** ou d'autres insectes phytophages ;
- des signes pré-automnaux (**jaunissements et rougissements précoces**) chez certains feuillus, en réponse aux stress hydriques de l'été.

La situation sanitaire décrite dans ce bilan, à une échelle régionale, ne présume pas de situations locales plus spécifiques, que le Pôle Santé des forêts peut préciser à la demande.

Indicateurs de la santé



Tournée « Guide de gestion de crise à Fénétrange (57),
le 27/08/2019 – R. Pierrel

État de santé de l'essence	Principaux problèmes sanitaires Et niveau de l'enjeu
Hêtre	Dépérissement (sécheresses / canicules)
Chêne rouvre	Processionnaire, bombyx
Chêne pédonculé	Processionnaire, bombyx, dépérissement
Charme	Dépérissement (sécheresses / canicules)
Sapin pectiné	Dépérissement (sécheresses + scolytes)
Épicéa commun	Typographe, sécheresse
Frênes	Chalarose
Pin sylvestre	Dépérissement (Sphaeropsis, cambioiphages)
Douglas	Manque d'aiguilles, Contarinia spp

État de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème
Médiocre	Fort
Moyen	Moyen
Bon	Faible

Suivi des principaux problèmes

	2015	2016	2017	2018	2019	
Dégât de gel					Localement assez fort	Problème absent ou à un niveau faible
Engorgement des sols				Localisé	Localisé	
Sécheresse estivale						
Bombyx disparate				Localement fort	Localement fort	Problème nettement présent, impact modéré
Tordeuse, Géométrides						
Processionnaire du chêne		Lorraine	Localement fort	Localement fort	En extension	Problème très présent, impact fort
Oïdium des chênes		C-A	C-A		Localement sur semis	
Dépérissements de chênes						
Rouilles du peuplier						
Typographe						

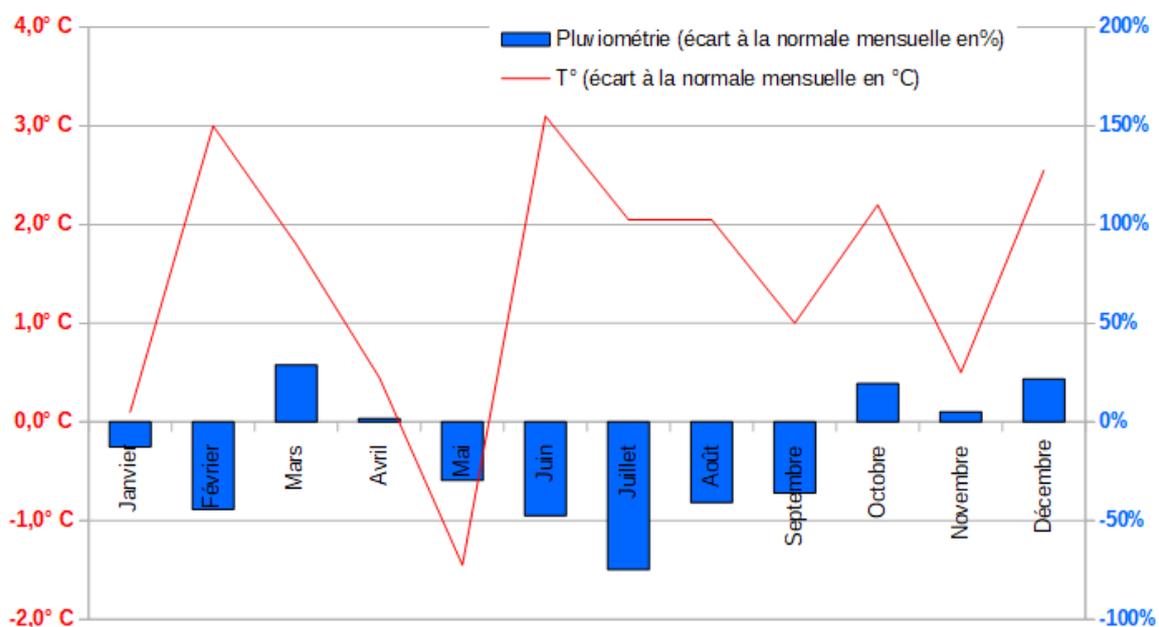
Conditions météorologiques de 2019

L'hiver 2018-2019 est caractérisé par un climat peu sévère. Si les températures de janvier ont été en moyenne proches des valeurs de saison, le mois de février restera dans les annales comme un mois exceptionnellement doux. En matière de pluviométrie, le déficit a été par endroit proche de 45 %, traduit en partie par un enneigement de courte durée dans le massif vosgien. L'ensoleillement a été très contrasté, localement déficitaire, mais avec un niveau jugé exceptionnel en février.

Le printemps débute par une grande douceur (températures maximales en mars de 2 à 3 °C au-dessus des valeurs saisonnières), associée à des perturbations souvent actives, qui s'accompagnent d'épisodes très venteux. Le mois d'avril est lui aussi très perturbé, avec alternance de périodes douces et fraîches. Ces conditions météorologiques très changeantes entraînent le retour d'une fraîcheur, parfois de gelées matinales, qui se poursuivent en mai, avec des **gelées tardives** préjudiciables. Les précipitations printanières sont dans l'ensemble conformes, avec localement des cumuls de pluies excédentaires de 20 à 50 % (nord-ouest de la Lorraine).

Climatologie 2019 à Nancy-Essey

Ecarts aux normales mensuelles en température et pluviométrie (1981-2010)



Conditions météorologiques de 2019 (suite)

Comme pour l'ensemble du territoire, le Grand Est subit en **été** deux vagues de chaleur, certes assez courtes, mais exceptionnelles par leur intensité. Comme ailleurs en France, de très nombreux records absolus sont battus (le mercure a souvent dépassé 39-40°C) lors de l'épisode caniculaire du 21 au 26 juillet. Un mois plus tôt, la première canicule (du 25 au 30 juin) est exceptionnellement précoce. En termes de précipitations, l'été 2019 se traduit par un déficit pluviométrique très important (généralement supérieur à 30 %, et localement supérieur à 80 %), qui contribue à un assèchement important des sols superficiels. En termes de record, juillet 2019 est le mois le plus sec pour la Meuse et la Meurthe-et-Moselle sur la période 1959-2019.

L'**automne** débute par un mois de septembre relativement frais et sec, avec un ensoleillement souvent abondant. Avec octobre, puis novembre et décembre, ce sont des épisodes de douceur (avec des températures souvent supérieures aux normales saisonnières) et de pluies abondantes (souvent excédentaires de plus de 30 %) qui s'installent dans le Grand Est, contrastant violemment avec l'été sec et caniculaire (l'automne 2019 se classe même parmi les 5 automnes les plus arrosés sur la période 1959-2019). Aussi, on note des précipitations importantes, relativement bien réparties sur tout le Grand Est, qui permettent progressivement la recharge des sols.

Problèmes abiotiques

L'absence de véritables **phénomènes tempétueux** en 2019 a un effet positif sur les forêts du Grand Est, historiquement concernées par des chablis hivernaux. Les quelques coups de vents enregistrés et localisés se traduisent par des chutes de branches sans incidence grave sur les peuplements.

Le flux de nord, établi début mai, s'accompagne d'une forte chute des températures et le retour de **gelées tardives** (et de petites chutes de neige) qui impactent les peuplements forestiers. Localement, ce sont principalement les chênaies et les hêtraies qui sont endommagées, avec des signalements de dégâts sur le feuillage. De plus, les plantations de l'année n'échappent pas à ce phénomène climatique et présentent, pour 23 % d'entre elles (toutes essences confondues), des dégâts de gel lors du premier passage de notation au printemps.



Dégâts de gel tardif sur fourré de hêtre, F.D Tannières (88) le 22/05/2019 - C. Bernardin

Mais l'année 2019 reste surtout marquée par les **épisodes caniculaires et les sécheresses**, jugées exceptionnelles autant par la précocité et l'intensité des événements, que leurs effets sur la végétation forestière. Les « coups de soleil », renforcés par la présence d'ozone, provoquent des brûlures, des jaunissements/rougissements précoces du feuillage, surtout sur les lisières et

les versants exposés au sud.

Plus de 150 signalements sévères sont ainsi opérés par le réseau des observateurs : hêtres, sapins et charmes apparaissent comme les espèces les plus impactées. Notons aussi que durant l'été, les phénomènes de dépérissements se superposent avec les conséquences des précédentes périodes caniculaires et de sécheresses (comme 2015, 2016 et 2018).

En effet, déjà affaiblis par des conditions climatiques sévères, nombreux sont les peuplements qui présentent des signes de **dépérissement** dès le printemps 2019. Chez les feuillus (hêtre, chêne, charme...), les symptômes sont nombreux et observables très tôt en saison : absence totale ou partielle de débourrement, microphyllie, décoloration du feuillage, mortalités de branches, suintements corticaux... De tels symptômes sont signalés sur le plateau lorrain, sur les plateaux calcaires, dans certains versants des collines sous-vosgiennes et dans le massif forestier de la Harth.

Chez les résineux (sapins, douglas, épicéas, pins...), on note des rougissements et des chutes d'aiguilles qui sont, dans un premier temps et comme chez les feuillus, la résultante des périodes de sécheresses passées, mais qui se poursuivent pendant l'année de végétation 2019, entraînant la mort de nombreux peuplements (sapins essentiellement).

Si des facteurs prédisposant sont pressentis (sol à faible réserve en eau, contexte stationnel défavorable, effet lisière, exposition, âge des peuplements...), les périodes de stress hydriques, couplées à des températures caniculaires (de 2019 et des années précédentes) sont, avec des effets cumulés, les principaux facteurs de cette situation.

Problèmes abiotiques (suite)

Cette situation de crise exceptionnelle motivera un grand nombre de tournées sanitaires entre février et octobre, associant les gestionnaires-propriétaires, les chercheurs (INRA) et les acteurs du DSF.

En **matière de plantation** et malgré les conditions climatiques difficiles, 45 % des plantations de l'année atteignent le seuil des 80 % de taux de réussite, mais 63 % atteignent tout de même le taux de réussite de 70 %. Les deux épisodes successifs de canicule de juin et juillet ont eu raison des plants, dont la prospection racinaire est limitée ; cette dernière pouvant être causée par des tassements de sol et/ou des systèmes racinaires réduits (habillages excessifs et déformations racinaires).

Pour quelques cas, les impacts d'un rayonnement solaire excessif et des températures très élevées des deux périodes caniculaires de 2019 sont limités par des dégagements tardifs et ce malgré la concurrence hydrique. Les plants sont vivants mais, pour la plupart, la croissance est jugée nulle lors de la prospection d'automne.

Une fois encore, les plantations soigneusement réalisées, bénéficiant d'un matériel forestier de reproduction de très bonne qualité, ont plus de chance de supporter les aléas climatiques.

Sur chênes

En ce qui concerne les **défoliateurs printaniers** (tordeuse verte, géométrides), les observations faites en 2019 révèlent quelques défoliations peu importantes et très localisées, essentiellement dans le département de la Meuse, le sud de l'Aube et très sporadiquement en Moselle et dans les Ardennes. Au total, sur les 170 quadrats, seulement une vingtaine apparaissent concernés et souvent avec des taux de défoliation faibles.

Le **bombyx disparate**, dont on surveille l'extension, a été observé à plusieurs endroits (plaine d'Alsace, l'est de la Moselle, sporadiquement en Meurthe-et-Moselle...) ; confirmant l'augmentation des populations dans l'est de la région Grand Est. Son principal foyer nouveau a été repéré en Moselle, avec plus de 50 hectares défeuillés dans la région de Château-Salins.



Chêne défolié en juillet 2019 à Etain (55) - Y. Baraban

Craignant une explosion des populations en 2020 (au moins localement : Alsace, spots en Moselle, secteur d'Épinal dans les Vosges...), une surveillance de l'évolution de la dynamique des populations de bombyx disparate dans le Grand Est est maintenue.

Plus préoccupante est la situation en ce qui concerne la **processionnaire du chêne**. En effet,

les nombreux signalements (sur chêne pédonculé, mais aussi sur chêne sessile) permettent d'affirmer que la processionnaire du chêne est en forte extension, sans pour autant constater de fortes défoliations, sauf localement. Aussi, sa progression est confirmée dans la quasi-totalité de la région Grand Est (excepté en Alsace où sa présence reste sporadique).

Suite aux aléas climatiques des dernières années, les chênaies n'expriment pour l'instant que peu de réactions ; sauf localement dans les Vosges du Nord, dans la plaine des Vosges, le nord mosellan ou encore dans l'Aube, où le volume des chênes dépérissants récoltés en 2019 a augmenté de + 20 % en deux ans.

Cependant, les symptômes de **dépérissements** déclenchés par le climat peuvent survenir plusieurs années après l'événement proprement dit. Aussi, pour tenter d'appréhender ce phénomène, un nouveau protocole de surveillance des dépérissements des chênaies est mis en place à compter de l'hiver 2019/2020 (enquête nationale).



Femelles de *Bombyx disparate* en cours de ponte, Haboudange (57) le 24/07/2019 - M. Gillette

Alors que le phénomène avait été décrit comme sporadique en 2018, le **dépérissement des hêtraies** préoccupe fortement les acteurs du pôle Grand Est en 2019.

Dès le printemps, des symptômes inquiétants apparaissent dans les hêtraies. On constate des absences de débourrement ou des débournements partiels (en lien également avec le gel de mai 2019), des écoulements corticaux, une mortalité de branches anormale (avec ou sans fructification 2018), de la microphyllie et des déficits foliaires parfois préoccupants.



Dépérissement de hêtre à Lidrezing (57), le 24/07/2019 – M. Gillette

De plus, des parasites de faiblesse sont observés ; ces derniers profitant de cette situation de stress pour proliférer. En particulier, des scolytes cambioxyphages et xylémophages, des agriles, des agents de chancre et des pourridiés racinaires sont régulièrement diagnostiqués lors des tournées sanitaires en forêt.

La situation semble être plus prégnante dans des peuplements adultes (TGB) et clairs (plus exposés au coup de chaleur). Elle est également rencontrée dans des stations pourtant jugées favorables à l'espèce. Aussi, du printemps à l'automne 2019, une grande majorité des tournées réalisées par le pôle Santé des forêts du Grand Est (et pour lesquelles l'INRA apporte son concours) est motivée par la nécessité d'expertiser et de mieux comprendre les importants dépérissements, multi-factoriels (associant stress hydriques, coups de soleil, dégradations des houppiers, déficits foliaires, suintements corticaux,

agents biotiques...) constatés chez le hêtre.

La situation est jugée très préoccupante en de nombreux endroits (est mosellan, Alsace bossue, Vosges du Nord, Sundgau (68), collines sous-vosgiennes, plaine des Vosges, Lunévillois...) ; une situation qui inquiète de nombreux gestionnaires et motive le Pôle et certains gestionnaires à écrire des consignes en matière de gestion (clé d'aide à la décision pour le martelage des arbres dépérissants).

Si l'**orcheste du hêtre** (*Orchestes fagi*) a été parfois signalé, sa présence toujours sporadique reste inférieure à l'année dernière (seulement 6 cas signalés : Meuse, Moselle et Vosges).

Quant au principal **scolyte du hêtre** (*Taphrorychus bicolor*), il est essentiellement rencontré au sein des peuplements fragilisés par les conditions abiotiques extrêmes (stress hydrique et canicule) en ne se comportant que comme un parasite de faiblesse.

Enfin, une attention particulière est également portée à la détection des **Phytophthora** (tests souvent réalisés in-situ, grâce au procédé Elisa). Pour l'heure (avec seulement 12 cas déclarés pour les trois dernières années), le problème est jugé mineur, mais les stress à répétition subis par les hêtraies pourraient favoriser le développement de ce pathogène.



Nécrose à phytophthora à Cunfin (10) – A. Pizzinga

Sur frêne

Contrairement à d'autres espèces, le frêne tire profit d'une saison caniculaire et sèche, car les conditions climatiques estivales de l'été 2019 sont préjudiciables à son principal pathogène ; à savoir celui responsable de la **chalarose**.

En cas d'absence de nécroses au collet, les arbres atteints (visités à l'occasion de l'une ou de l'autre des tournées sanitaires réalisées en 2019) prouvent une certaine résilience (surtout bois moyen et gros bois).

Toutefois, même si la chalarose est affaiblie cette année, elle continue son œuvre (en forêt publique, passage de 63 800 m³ de frêne récoltés en 2018 à 100 600 m³ en 2019) et l'avenir de nombreuses jeunes frênaies, régénérées de façon naturelle ou par plantation, reste illusoire.



Tronc de frêne écorcé par un pic montrant les galeries d'hyalésine crénelé - *Ephytia*

Ponctuellement, des attaques fortes de l'**hyalésine crénelé** sont observées en 2019, comme dans la forêt de l'Illwald ; entraînant des coupes importantes de gros bois.

Sur peupliers

Concernant le **puceron lanigère** en 2019, seules des observations de traces d'attaques de 2018 (fumagine) sont signalées.

Comme lors de l'année précédente, la propagation des pathogènes foliaires (rouilles, Marssonina...) reste très limitée du fait des conditions de chaleur et de la faible humidité défavorables au développement des champignons.

Enfin, notons deux cas d'attaques massives de bombyx disparate, constatés sur peupliers dans la Marne.



Symptômes caractéristiques de la maladie de la suie en F.C de Châtenois (88) – L. Dall'o

Sur érables

Même si les signalements restent encore pour l'instant faibles (environ 25 signalements en 2019), les érables (sycomore et plane essentiellement) sont eux aussi victimes des sécheresses à répétition et présentent localement les symptômes habituels d'un **dépérissement**, avec présence de parasites de faiblesse.

Ainsi, dans les Vosges du Nord et au sein de la forêt de la Harth, des érables sycomore présentent des **déformations chancreuses** (fentes verticales ressemblant à des gélivures avec des décollements d'écorce), sur lesquelles plusieurs pathogènes sont identifiables (*Fusarium sp.*, mycélium de type *Cylindroscarpon sp...*). La présence de fusarium (*F. avenaceum*) est aussi détectée sur l'érable plane en forêt de la Harth.

Par ailleurs, sur érable sycomore, des cas de **maladie de la suie** (*Cryptostroma corticale*) ont été relevés sur des arbres adultes (près de 10 cas), principalement en Alsace et en Meuse. Aux principaux symptômes sylvosanitaires (dessèchement du feuillage, mortalité de branches, dépérissement) s'ajoute le problème de santé publique (les spores de ce champignon peuvent provoquer de graves affections respiratoires).

Sur autres feuillus

La situation du charme est plusieurs fois notée comme préoccupante (55, 68, 88) avec des **signes de dépérissements** accentués par les sécheresses à répétition (jaunissements, microphyllie, écoulements noirâtres, manque de feuilles,...)

Au titre des problèmes abiotiques, une très modeste floraison du robinier faux-acacia a été constatée, du fait des gelées tardives qui ont endommagé les bourgeons floraux.

*Charme défolié au 4 juin 2019 en Meuse (55)
– Y. Baraban*



Sur épicéa

Après plusieurs années climatiquement défavorables aux peuplements d'épicéas (températures élevées, manques d'eau...), les **attaques de scolytes** (principalement le typographe - *Ips typographus*) sont entrées en phase épidémique sur la quasi-totalité des pessières affaiblies du Grand-Est. En effet, la crise sanitaire, amorcée l'été dernier, était inévitable.

Les pullulations de scolytes sont confirmées très tôt ce printemps, à la faveur d'un hiver doux qui favorise l'extension des foyers repérés en 2018. Les premiers rougissements apparaissent et les premiers vols d'insectes sont piégés au mois de mars (forêt de Verdun). En 2019, la majorité des plantations de plaines s'avèrent les plus exposées. Quelques attaques plus en altitude s'observent ; une expansion altitudinale reste à surveiller.

Tout en essayant de juguler l'extension (par un repérage précoce des foyers de scolytes), les coupes sanitaires s'organisent dans les peuplements atteints, rendues obligatoires par un arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2019.

Mais face à une situation sans précédent et à des volumes de bois scolytés qui ne cessent de grimper (augmentation des volumes de 68 % dans le Grand Est entre avril et juillet 2019), c'est toute la filière forêt/bois qui se retrouve déstabilisée et qui tente de s'organiser (avec par exemple la charte de gestion des crises « Scolytes », signée par FiBois Grand Est et Bourgogne Franche-Comté en date du 6 juillet 2019).

Il reste à pouvoir absorber les importants volumes de bois « scolytés » qui, fin 2019, approchent les 7 millions de m³ pour les régions Grand Est et Bourgogne-Franche Comté (cf. Note Crise scolytes sur épicéas – Bilan fin 2019/DSF Janvier 2020).

Suite à des sollicitations de l'interprofession (démarche partagée GE et BFC), un premier régime d'aides à l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés est acquis fin 2019 (pour un montant de 6 M€). Il est suivi par un second volet, portant cette fois-ci sur un soutien au renouvellement des peuplements impactés (pour un montant de 10 M€).



Immature « couleur paille » de typographe (88) - L. Dall'o

Sur douglas

Suite à une première détection en 2015 en Moselle, la **Cécidomyie des aiguilles du douglas** (*Contarinia pseudotsugae*) poursuit son extension dans le Grand Est en 2019. Son émergence se confirme dans tous les départements, avec des intensités très variables, allant jusqu'à 80 % des aiguilles contaminées en fonction des sujets. Le suivi de cette mouche motive la mise en place d'un nouveau protocole qui permettra d'évaluer l'impact de l'insecte sur la croissance et la vitalité du douglas, en rapport avec le niveau d'infestation.

De nombreuses douglasaies sont fragilisées par les stress hydriques répétés depuis plusieurs années et présentent parfois un important déficit foliaire (au-delà des aiguilles de l'année, celles des années précédentes sont souvent en partie ou totalement absentes : N-1 souvent proche de 50 % et très rare présence des aiguilles N-2) et des dessèchements de cimes. Les symptômes sont constatés surtout dans l'Aube, en Moselle et dans le Bas-Rhin.

Manque d'aiguilles importante sur Douglas à Chennevy (10) le 03/09/2019 – M. Gillette



Lorsque la **rouille suisse du douglas** est détectée, l'attaque reste modérée, avec des défoliations partielles des rameaux.

Enfin, ce que l'on dénomme « **maladie des pousses du douglas** » et qui réunit un ensemble d'infections fongiques (*Botrytis sp.*, *Fusarium solani*, *Phomopsis sp.*, *Sirococcus strobilinus*, *Diplodia sapinea*...) qui provoquent des symptômes de flétrissements et nécroses sur les jeunes pousses. Elle est régulièrement signalée, sans atteindre pour autant le niveau de 2018.

Sur sapin pectiné

Nécessitant une forte humidité (en outre atmosphérique), les sapinières font face depuis plusieurs années à des épisodes de sécheresse et de chaleur exceptionnels et subissent d'importants stress hydriques. Aussi, comme cela avait été pressenti l'année dernière, la situation sanitaire du sapin s'est dégradée en 2019 dans le Grand Est.

Les **rougissements** qui apparaissent dès l'automne 2018 et qui se confirment très tôt à la sortie de l'hiver, constituent les premiers faits marquants de la crise sanitaire qui s'annonce.

Affaiblies par les stress hydriques, les sapinières sont colonisées ou non par des **parasites de faiblesse**, et notamment des insectes cambioxyphages (scolytes curvidentés, spinidentés et de vorontzow, pissode du sapin). L'accumulation de ces facteurs conduit à la mort des arbres, après un dépérissement plus ou moins long. Les sapins les plus gros semblent les plus atteints : les plus « jeunes » montrent moins de signes.

Le secteur le plus touché correspond aux vallées vosgiennes et au Jura alsacien : d'abord sur le versant alsacien (vallées de la Bruche, de Schirmeck, de Masevaux), puis sur le versant lorrain (Vosges cristallines, contreforts du Donon, vallée de la Moselle, forêts du Pays de

Remiremont). Sont également concernés des reboisements de Haute-Marne et de Meuse.



Rougissement de sapin en FC de Rupt/Moselle (88) - B.Didier

En termes de volume, on estime que les coupes sanitaires d'urgence de sapins dépérissants (et morts) représentent plus de 170 000 m³ (dont près de 10 % en forêt privée, selon les chiffres de la profession) fin 2019 ; ce qui correspond à presque 3 fois la récolte annuelle.

L'**armillaire** est signalé à plusieurs reprises en Meuse, dans le secteur de Commercy.

Sur pins

Après les importantes attaques de **Sphaeropsis des pins** (*Diplodia sapinea*) en 2017 (partie centrale de la Haute-Marne), l'extension constatée en 2018 (pinèdes du Haut-Rhin et de l'est mosellan) se poursuit en 2019 sur ces deux mêmes territoires, à laquelle s'ajoutent quelques signalements sporadiques dans d'autres secteurs du Grand Est (essentiellement dans le nord meusien).

Quant à la **processionnaire du pin**, les populations bien installées dans des boisements (pin noir d'Autriche) de Champagne crayeuse (Aube et Marne) servent de réservoir pour la dispersion du papillon. L'évolution climatique actuelle lui reste favorable et explique la progression de son front dans le Grand Est, sans générer toutefois de fortes défoliations (sauf en situation de lisières exposées sud, où la consommation des aiguilles par les chenilles peut être totale).

La progression du front de la processionnaire du pin reste

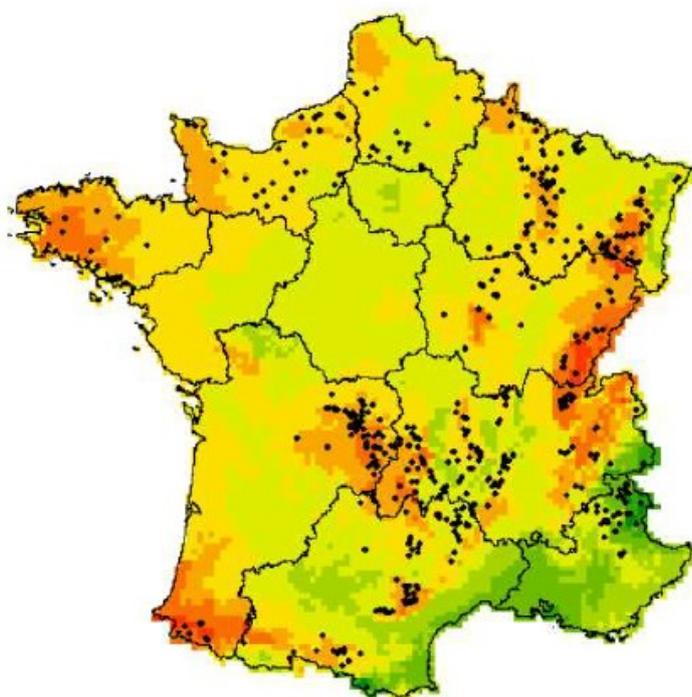
modeste : extension à l'est du département de l'Aube (quasi entièrement contaminé) et petite extension en Haute-Marne à l'est de Chaumont.

Enfin, le foyer alsacien connu depuis 2008 (Obernai, en milieu urbain) est persistant, malgré la lutte, sans pour l'instant contaminer les massifs forestiers alentours.



Mortalité de *Pin sylvestre* en forêt de Goendersberg (57) en mai 2019 - H. Schmuck

Sur mélèze d'Europe



Carte de risque climatique de *P. ramorum* (Anses 2019)

Suite au premier foyer de **Phytophthora ramorum** sur mélèzes (d'Europe) en Bretagne en 2017 et au dernier rapport de l'ANSES indiquant que le **Grand-Est est potentiellement une zone favorable à ce pathogène**, les acteurs du pôle Santé des forêts sont mobilisés pour expertiser toutes les situations pouvant craindre son arrivée dans la région. Toutes les prospections restent négatives et ce sont souvent les sécheresses estivales de ces dernières années (et parfois des itinéraires sylvicoles peu adaptés) qui expliquent les peuplements en souffrance observés cette année.

Sur les mélèzes dépérissants expertisés, quelques **parasites secondaires** sont également observés : des maladies fongiques (*Cladosporium sp.*, *Phomopsis sp.*), le scolyte spinidenté (*Pityokteines spinidens*) ou encore le grand scolyte du mélèze (*Ips cembrae*).

Autres problèmes biotiques

Depuis 2013, le suivi de deux massifs forestiers du Nord-Est de la région (secteurs de Haguenau et des Vosges du Nord) largement impactés par le **hanneton forestier** est une activité programmée annuellement. En 2019, année de grand vol dans les Vosges du Nord (Ingwiller - Baerenthal), la présence épidémique du hanneton est confirmée, même si les conditions climatiques capricieuses printanières (avec des gels tardifs) sont venues perturber l'éclosion des adultes et amoindrir les dégâts par consommation des feuillages.

Quant au suivi biologique (réalisation de fosses pédologiques en automne pour estimer le nombre de larves dans le sol) il confirme la vigueur des populations, qui se mesure aussi par les dégâts importants causés aux systèmes racinaires, d'une part sur les régénérations et, d'autre part sur des arbres adultes. Il n'est en effet plus rare de constater des mortalités d'arbres pouvant dépasser les 20 cm de diamètre. Fragilisés par l'absence de racelles, ils deviennent très sensibles aux sécheresses, aux coups de vent et/ou meurent par épuisement.

Ce sont 26 000 hectares dans les Vosges du Nord et 8 à 10 000 hectares sur Haguenau qui seraient aujourd'hui concernés par la présence du hanneton forestier.

Notons enfin que la **pyrale du buis**, en forte extension dans le Grand Est depuis 2017/2018 (principalement dans les jardins et les parcs), n'épargne pas les rares buxaiés naturelles, essentiellement présentes sur les plateaux calcaires de la Marne et de la Haute-Marne. Quant à l'unique placette de suivi, implantée à Tagolsheim (68), la totalité des 20 cépées suivies sont défoliées à hauteur de 100%. De plus, suite à l'essai de récépage en 2018, aucun rejet n'est comptabilisé.

Le DSF en quelques mots



Créé en 1989, le Département de la Santé des Forêts (le "DSF", au sein du Ministère en charge de l'agriculture) a la mission d'assurer la surveillance sanitaire des forêts françaises métropolitaines. Son action est territorialisée (en 6 Pôles) et s'appuie sur une équipe d'environ 25 permanents et sur 230 Correspondants-Observateurs (CO), ces derniers étant issus des principaux acteurs de la filière forêt, tant publique (agences de l'ONF, services forestiers de l'État), que privée (centres régionaux du CNPF, chambres d'agricultures...).

Par son organisation et sa composition, le DSF se positionne donc comme l'acteur central et le fédérateur du **suivi sanitaire des forêts**,

En matière opérationnelle, une grande partie de l'activité porte d'une part sur une surveillance attentive et une veille régulière de l'état sanitaire des forêts, d'autre part sur le déploiement de protocole de suivi (régionaux et/ou territoriaux) visant à mieux connaître et à documenter l'évolution et l'impact des principaux ravageurs des forêts et enfin sur l'identification d'éventuels problèmes émergents, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement européen en matière de santé des végétaux.

L'ensemble des données collectées est compilé dans un système d'information, riche aujourd'hui de plus de 30 années d'observations sylvosanitaires.

Au service des gestionnaires/propriétaires concernés, le DSF apporte une contribution majeure en matière d'**expertise**, en organisant et animant de nombreuses tournées sanitaires à la demande des CO et/ou de leurs employeurs. **Conseils de gestion sylvicole, appuis méthodologiques pour la gestion des crises, apports scientifiques pour la compréhension des phénomènes**, sont autant d'événements qui contribuent à faire du DSF un partenaire privilégié des forestiers.

Le bilan du **Pôle Santé des forêts du Grand Est** présenté ici est le fruit d'un travail collectif, associant les **34 Correspondants-Observateurs** appartenant aux organismes forestiers et aux administrations de cette région et des **4 agents permanents du Pôle** qui les fédèrent, les accompagnent et les forment.

Pour en découvrir d'avantage, Cliquez sur le logo



Pour contacter les correspondants-observateurs du Grand Est : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Annuaire-des-correspondants>

Et toutes les actualités DSF nationales, notamment le bilan sylvosanitaire 2019, et une note technique relative à la crise des scolytes sur épicéa : <http://agriculture.gouv.fr/actualite-en-sante-des-forets>

Pôle Santé des Forêts

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
76 avenue André Malraux
57046 METZ Cedex
Tél : 03.55.74.11.35
dsf-ne.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr